

Exploration des modalités contemporaines de la solidarité sociale d'initiative privée en Roumanie à travers le recours aux méthodes numériques en sciences sociales

**Par Dany Bourdet, sociologue, professeur contractuel en Sciences de l'Éducation à
l'Université de Lille 3**

Dans cette communication, après avoir tout d'abord précisé la situation de la solidarité instituée par l'État social en Roumanie, puis évoqué les formes actuelles de solidarité qui se déploient dans ce pays, nous mettrons en évidence et décrirons les trois principales modalités émergentes de la solidarité sociale d'initiative privée sur la base d'une étude exploratoire s'inspirant des méthodes numériques en sciences sociales.

Une solidarité nationale à deux vitesses

La Roumanie possède un régime de protection sociale qui comprend : des assurances couvrant les personnes exerçant une activité professionnelle salariée ou indépendante contre les principaux risques (chômage, maladie-maternité, invalidité, vieillesse et décès) ; un système d'assurance santé s'appliquant à toutes les personnes qui résident sur le territoire roumain ; et enfin, diverses prestations sociales, telles que l'allocation d'État pour enfant – *alocația de Stat pentru copil* – et le revenu minimum garanti – *venitul minim garantat* – (Centre des Liaisons Européennes et Internationales de Sécurité Sociale, 2015)[1]. Cependant, dans sa déclaration de fin de mission en Roumanie faite le 11 novembre 2015 à Bucarest, le Rapporteur Spécial du Conseil de l'ONU pour les Droits de l'Homme sur les problèmes de pauvreté extrême et des droits de l'homme affirme que les politiques en œuvre n'ont pas pour priorité les 40% de la population roumaine continuellement confrontée au risque de pauvreté et d'exclusion sociale (29% des Roumains souffrant quant à eux de privation matérielle sévère), mais le reste de la population « [...] dont le bien-être est la priorité évidente de beaucoup de politiques officielles » (Alston, 2015). Il rappelle d'ailleurs que la Roumanie se situe en bas de la plupart des classements des pays de l'Union Européenne (UE) sur les mesures prises contre la pauvreté et l'exclusion sociale, et qu'il en va de même dans le domaine de la santé. Philip Alston note surtout que les dépenses de l'État roumain en matière de services sociaux représentent 0,6% du PIB du pays, soit approximativement un tiers de moins que la moyenne des pays de l'UE. Il explique en outre qu'en raison de cette situation

de sous-financement, beaucoup de petites localités rurales ne peuvent pas fournir de services publics d'assistance sociale alors même que la loi le prévoit, tandis qu'on compte un assistant social pour 3350 habitants (avec un ratio plus important en milieu urbain qu'en milieu rural) et que les « *assistants sociaux ont de bas salaires, souvent ne sont pas suffisamment formés pour l'accomplissement des missions et doivent passer beaucoup de temps à la réalisation des activités de bureau* » (ibid.). Enfin, signalons que Philip Alston dresse aussi le constat d'un manque de logements sociaux disponibles et planifiés par rapport aux besoins en la matière, de l'absence d'un plan d'action national pour résorber ce déficit, et de critères pour l'accès aux logements sociaux existant qui sont clairement défavorables à ceux dont la situation est la plus mauvaise.

En dépit de l'existence d'un régime de protection sociale comparable à ceux des autres pays de l'Union Européenne sur le plan de ce qui est proposé en termes d'assurances et de prestations sociales, l'État roumain ne semble donc pas contribuer pleinement ni de façon efficiente à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. La solidarité nationale en Roumanie paraît dès lors être à deux vitesses, étant davantage tournée et favorable par rapport à la frange de la population ayant un niveau de vie plus élevé que par rapport à celle ayant un niveau de vie plus bas. Dans ce contexte, qu'en est-il des autres formes de solidarité sociale en Roumanie ?

Des formes émergentes de solidarité sociale d'initiative privée

On ne s'intéressera pas ici aux solidarités familiales et intergénérationnelles, qui ont déjà été documentées dans la situation du postcommunisme (Barthou, 2008) et notamment des migrations de travail à l'étranger (par exemple Bezzi et Papa, 2016, sur les femmes roumaines travaillant en Italie comme auxiliaires de vie auprès de personnes âgées), mais aux modalités émergentes d'expression et de pratique de la solidarité dans la société roumaine au-delà du cadre familial (y compris au sens large du terme) et du voisinage.

Dans un article sur la solidarité aujourd'hui en Roumanie, Irène Costelian (2016) rappelle que la philanthropie fut l'une des formes qu'elle a revêtues juste après la chute du communisme, que ce soit celle des hommes politiques la pratiquant au moment des élections (via le clientélisme politique) ou surtout celle de l'Église Orthodoxe dont l'action (la création d'orphelinats, de centres de jour, d'hôpitaux, etc.) a couvert de nombreux besoins sanitaires et sociaux. Elle relève toutefois qu'en matière de solidarité, dans une société qui désormais se laïcise, « *de nombreuses initiatives privées voient le jour pour pallier les défaillances encore majeures de l'État, mais aussi pour réinventer un vivre ensemble et tenter de changer le*

visage du pays » (ibid.). Elle précise que ces nouveaux acteurs de la solidarité sociale prennent place en milieu urbain, tandis que « [...] des initiatives voient le jour pour redonner vie à une ruralité encore idéalisée par l'inconscient collectif » (ibid.). Ces initiatives privées, quand elle concerne l'aide aux plus démunis, manifestent une pratique et une conception nouvelles du don qui, à la différence de l'aumône matérialisée par le don d'argent, visent à impliquer le bénéficiaire et reposent sur une relation moins asymétrique avec celui-ci : « [...] le suivi personnalisé, l'écoute et l'encouragement à transformer son mode de vie prennent le pas sur l'aumône sous forme pécuniaire qui réduit le bénéficiaire au rang d'assisté et place le donateur dans une position éphémère et symbolique de pouvoir. Il s'agit ainsi de changer en profondeur les mentalités » (ibid.). Elles touchent également au commerce en promouvant une approche solidaire de celui-ci : cela se manifeste par l'ouverture de magasins sociaux et communautaires à Bucarest, mais aussi par la valorisation de produits et de producteurs locaux dans une logique de soutien à ce qui est fabriqué en Roumanie ; à propos de ce soutien au « *made in Roumanie* », Irène Costelian précise d'ailleurs que « cette démarche de l'objet singulier, réalisé en Roumanie, va à contre-courant de la tendance à la domination des multinationales dont les produits, faits à la chaîne, se retrouvent partout dans le monde et tendent à uniformiser nos univers en les appauvrissant » (ibid.). Enfin, d'autres initiatives, toujours portées par des acteurs privés, tendent quant à elles à impulser une redynamisation des communautés rurales à travers la valorisation de l'artisanat et des savoir-faire traditionnels : « L'artisanat constitue donc aujourd'hui une source inépuisable de savoir-faire, remis au goût du jour. Associations ou jeunes entrepreneurs, tous visent à redonner du sens à la communauté et à transformer le lien social en complétant ou impulsant les initiatives des pouvoirs publics » (ibid.). Irène Costelian met ainsi en lumière des formes *a priori* inédites de solidarité sociale en Roumanie. Elle affirme que ces formes émergentes de solidarité font évoluer la société roumaine et qu'elles reposent sur une jeunesse en partie « européenne » :

« Sans prôner l'ostalgie, qui n'épargne pourtant pas les orphelins d'un totalitarisme idéalisé par la distance historique, ces initiatives changent le présent. Et elles se basent sur l'adhésion d'une jeunesse qui, dans son mode de vie, n'est guère différente de celle des autres métropoles européennes. À cela près que son énergie et ses initiatives contribuent à changer en profondeur le quotidien de nombreux autres citoyens. » (ibid.).

Notons tout de même que si Irène Costelian parle d'initiatives privées, les exemples qu'elle donne dans son article ne s'y rapportent pourtant pas tous : ainsi, la mise en place d'un réfrigérateur collectif en libre accès et l'ouverture d'un magasin gratuit dans le Centre social Ominis par la Direction Générale d'Assistance Sociale de la Municipalité de Bucarest – *Direcția Generală de Asistență Socială a Municipiului București* – procèdent en fait ici d'initiatives des pouvoirs publics, mais celles-ci semblent avoir été prises au niveau local. Signalons en outre que les initiatives véritablement privées, promouvant une approche solidaire du commerce par l'achat local ou la valorisation de l'artisanat et des savoir-faire traditionnels en vue du développement de communautés rurales, peuvent pour leur part être rattachées à l'économie sociale qui actuellement prend place et tend à s'institutionnaliser en Roumanie (Bioteau, Glémain et Dragan, 2014) ; elles viennent alors compléter d'autres modalités d'organisation de la solidarité qui existent déjà dans le cadre de l'économie sociale, telles que les coopératives ou les caisses d'aide réciproque (*case de ajutor reciproc*).

Dans un contexte de déficit de solidarité nationale vis-à-vis de la frange de la population confrontée au risque de pauvreté et d'exclusion sociale, et compte-tenu de ce renouveau de la solidarité fondée sur l'initiative privée, quelles sont les modalités émergentes d'expression et de manifestation de la solidarité sociale en Roumanie ?

Sociographie des modalités contemporaines de la solidarité sociale d'initiative privée

Dans la mesure où ces nouvelles modalités de la solidarité dans la société roumaine sont pour l'instant peu documentées, une sélection et une analyse de sites Internet et de données du web s'y rapportant pourrait permettre de les identifier et de les répertorier, sans pour autant viser ici l'exhaustivité ; il s'agirait par ailleurs de rendre compte de leurs caractéristiques ainsi que des principes, conceptions, idées et/ou valeurs sur lesquelles elles reposent et/ou qu'elles véhiculent. C'est ce que nous nous sommes proposé de faire en nous focalisant sur le site Internet RomâniaPozitivă.ro (<http://www.romaniapozitiva.ro/>), qui se présente comme une « *plate-forme d'information et d'éducation positive* » et qui déclarait en 2016 diffuser « *plus de 20.000 Bons exemples à propos de la Roumanie provenant de plus de 30 auteurs et collaborateurs depuis 2006* », et en construisant notre corpus sur la base des « *exemples positifs* » (idées, projets, initiatives, campagnes, etc.) associés à la solidarité qui y ont été relayés et promus entre 2009 et l'été 2016 ; parmi tous ces « *exemples* », nous avons sélectionné les plus récurrents, puis nous avons relevé pour chacun ce sur quoi il porte (objet), de quoi il s'agit (type), qui est impliqué (acteurs), comment il est mis en œuvre (modalités) et

les idées sur lesquelles il repose et/ou qu'il promeut (principes et orientation axiologique), pour enfin en établir un classement et une catégorisation. Notre démarche s'inspire des méthodes numériques en sciences sociales, en tenant compte à la fois de leurs potentialités et de leurs limites (Diminescu et Wieviorka, 2015 ; Ollion, 2015), et vise à appréhender de façon non exhaustive et exploratoire[2] les nouvelles modalités d'expression et de manifestation de la solidarité sociale en Roumanie. A l'issue de l'analyse de notre corpus, nous avons pu repérer trois modalités émergentes de la solidarité d'initiative privée dans la société roumaine, qui ne se rattachent ni à la solidarité instituée relevant de l'État social ni aux solidarités de proximité (famille, voisinage).

L'une de ces modalités de la solidarité sociale s'incarne dans des actions de charité initiées par des organisations privées[3], tant à visée lucrative que non lucrative, aussi bien à l'échelle nationale que locale et parfois même internationale. Elle se manifeste tout d'abord par des programmes de mécénat (tel le financement du permis de conduire pour des jeunes de milieux défavorisés) et des campagnes de dons (par exemple un appel aux dons pour le cofinancement de la création d'un service de soins palliatifs gratuits dans un hôpital public ou la collecte de produits alimentaires non périssables pour les familles défavorisées) mis en place par des filiales roumaines de multinationales (MOL, Lidl, Carrefour pour les exemples cités) en partenariat avec des filiales en Roumanie d'ONG internationales (Croix Rouge, etc.) ou des associations et fondations locales ; procédant dans le cadre de la *corporate responsibility* (*responsabilitate socială a corporațiilor*), les programmes de mécénat sont présentés comme visant à répondre aux besoins de la société en aidant ceux qui sont en difficulté et/ou qui ont un potentiel et semblent accorder une grande importance au développement personnel et professionnel des personnes, tandis que les entreprises se positionnent pour les campagnes de dons en tant que plateformes de collecte au service de différentes causes et instruments de la solidarité entre les Roumains : c'est la bienfaisance qui semble donc être ici mise en avant. Des associations et fondations ainsi que des filiales roumaines d'ONG internationales sont elles aussi initiatrices et actrices de la charité via l'organisation d'événements à but caritatif (comme des pièces de théâtre jouées au profit d'artistes, de comédiens, âgés ayant des problèmes de santé et besoin d'aide) et de campagnes de dons pour soutenir divers projets ou causes (en lien, par exemple, avec les enfants autistes ou en situation de handicap locomoteur) et elles mobilisent bien souvent à cette fin des partenaires publics et privés comme supports et relais ; l'importance de l'altruisme et la reconnaissance de l'autre (de l'artiste et de ce qu'il a apporté au public, des personnes autistes ou en situation de handicap moteur et de leurs besoins pour les exemples cités) sont alors soulignées, la bienveillance venant ainsi s'ajouter à

la bienfaisance. Les filiales roumaines d'ONG internationales sont de plus initiatrices et actrices d'actions de charité dans le cadre de l'aide humanitaire lors de situations d'urgence au niveau national (inondations), où elles viennent compléter l'action des autorités publiques, et quelques fois même au niveau international (tremblement de terre au Népal en 2015). Signalons que des événements de promotion des initiatives en matière de philanthropie (telle la remise de prix dans le cadre du Gala « Les gens pour les gens » – « *Oamenii pentru oamenii* » – organisé par une association roumaine et la Chambre de Commerce Américaine en Roumanie) contribuent à valoriser la charité comme forme de solidarité.

Une autre de ces modalités de la solidarité sociale s'incarne pour sa part dans des actions relevant à la fois de l'insertion sociale par l'activité économique, du développement durable/écologie, et du commerce équitable/promotion des produits élaborés en Roumanie portées par des associations, ce qui les rattache de ce fait à l'économie sociale. Employant souvent des personnes en difficulté, ces associations proposent des actions couvrant des domaines variés : la collecte et le reconditionnement d'équipements informatiques usagés qui sont ensuite offerts à d'autres associations ou à des établissements publics (écoles, etc.) pour des projets d'éducation et d'inclusion, la production agricole locale et l'établissement de partenariats de type ASAP (Association pour le Soutien d'une Agriculture Paysanne – *Asociație pentru Susținerea Agriculturii Țărănești*) entre des producteurs à la campagne et des consommateurs en ville, ou encore l'ouverture dans la capitale d'une salle de fitness et d'aérobic dont les clients peuvent acquitter les heures qu'ils y passent en faisant don de celles-ci à des ONG pour divers projets sociaux et à qui sont de plus proposés à la vente des produits naturels et/ou fabriqués en Roumanie. Ces actions font ici appel à l'implication, à la responsabilité et à la solidarité des entreprises et surtout des consommateurs/clients, et elles sollicitent donc leur engagement solidaire. Notons que des événements mettant en valeur les initiatives dans le domaine du développement rural (comme la remise de prix organisée par réseau d'ONG *RuralNet* dans le cadre du Gala « Les gens développent le village » – « *Oameni cresc satul* » – qui récompense surtout des associations) contribuent à encourager cette modalité de la solidarité sociale dès lors qu'elle émane et procède en milieu rural.

Enfin, la troisième et dernière de ces modalités de la solidarité s'incarne dans des actions de défense des droits engagées par des associations et faisant appel au soutien des citoyens. L'exemple le plus emblématique en la matière est très certainement la campagne nationale « Sauvez *Roșia Montană* ! » – « *Salvați Roșia Montană* ! » – et le festival *Fânfest* lancés dans les années 2000 par un collectif d'habitants et de propriétaires de *Roșia Montană*,

dans les Monts Apuseni (Carpates occidentales), afin de s'opposer à un projet d'exploitation minière par une entreprise étrangère : de la campagne « Sauvez *Roşia Montană* ! » a émergé en 2013 un mouvement social de protestation contre ce projet avec des manifestations dans plusieurs grandes villes de Roumanie (Bucarest, Cluj-Napoca, etc.), tandis que le *Fânfest* a évolué progressivement pour se transformer en un forum international d'activisme social principalement axé sur la lutte contre les projets miniers dangereux pour les hommes, le milieu naturel et le patrimoine ; les deux idées fortes de cette action ont été le respect des droits des citoyens face aux projets dommageables pour eux et l'environnement ainsi que la nécessité d'un développement local ne reposant pas sur une mono-industrie, tandis qu'elle a cherché à promouvoir l'implication civique. Les actions de solidarité orientées vers la défense des droits et initiées par des associations faisant appel au soutien des citoyens concernent aussi les minorités sexuelles (par exemple via l'organisation d'un événement comme la *GayFest* et la « Marche de la diversité » – « *Marşul Diversităţii* » – chaque année depuis 2004 à Bucarest) et même les minorités sexuelles au sein de minorités ethniques (telle l'initiative, lancée en 2016 par une association à Bucarest, d'une journée de solidarité envers les Roms LGBT au même moment que la journée internationale des Roms, le 8 avril) ; elles visent ici à donner une visibilité à ces minorités, à sensibiliser le public aux problèmes auxquels elles sont confrontées (rejet, discrimination) et à promouvoir la diversité dans la société roumaine. On peut au final constater que cette troisième modalité de la solidarité, qui passe et s'exprime par des actions de défense des droits, est portée par des valeurs démocratiques libérales (respect des droits des citoyens, de la diversité et de la pluralité au sein de la société, etc.).

Les nouvelles modalités de la solidarité dans la société roumaine procèdent donc d'initiatives privées et relèvent de la philanthropie et de l'économie sociale, comme le signalait déjà Irène Costelian (2016), mais aussi de la défense des droits et de l'appel à la solidarité citoyenne ; les principes, conceptions, idées et/ou valeurs qui les animent et/ou qu'elles portent sont différents, allant de la bienfaisance et la bienveillance pour la charité privée à l'implication citoyenne au nom de la démocratie libérale et de ses principes, en passant par l'engagement solidaire des entreprises et des consommateurs/clients dans le cadre de l'économie sociale, mais toutes font appel d'une façon ou d'une autre à la participation des Roumains, à ce qu'ils soient ou deviennent solidaires[4]. Si ces modalités émergentes de la solidarité sociale sont certes le signe d'un certain dynamisme de la société roumaine ou tout du moins d'une partie de celle-ci, on peut malgré tout se demander dans quelle mesure elles peuvent et doivent parvenir à pallier les insuffisances de l'État social ?

Notes :

[1] Signalons par ailleurs que le système social roumain a été rénové au cours des années 2000, grâce notamment à l'appui de la Sécurité sociale française dans le cadre de jumelages entre institutions et de projets d'assistance européenne, avec la création d'une inspection sociale et surtout d'une Agence Nationale des Prestations Sociales – *Agenția Națională pentru Plăți și Inspecție Socială* – et de son système d'information (Kounowski, 2014).

[2] Le corpus constitué ne peut en aucun cas prétendre être représentatif de l'ensemble des modalités émergentes de la solidarité dans la société roumaine : en effet, les « exemples positifs » diffusés par et sur le site Internet RomâniaPozitivă.ro procèdent d'une sélection effectuée par les auteurs du site et on ne peut juger de leur représentativité dans la mesure où nous ne disposons pas d'une typologie ni de données quantitatives de référence sur les formes actuelles de solidarité sociale en Roumanie. Par contre, ce corpus peut permettre d'apprécier la variété des nouvelles modalités de la solidarité dans la société roumaine et d'en établir une première classification et caractérisation provisoire. Cela illustre ici à la fois une limite et une potentialité du recours aux méthodes numériques en sciences sociales.

[3] Par rapport à cette première modalité de la solidarité sociale d'initiative privée, on notera que nous n'avons guère trouvé dans notre corpus d'exemples ayant pour acteur l'Église orthodoxe, alors même qu'elle a été et demeure un des acteurs majeurs de la charité en Roumanie (Costelian, 2016) : on peut considérer qu'il s'agit là d'une limite de notre corpus liée à la manière dont les auteurs du site Internet RomâniaPozitivă.ro procèdent à la sélection et à la promotion des « exemples positifs » qui y sont diffusés.

[4] On signalera qu'une modalité de solidarité peut parfois être accompagnée d'une autre. Ainsi, suite à l'incendie d'un club à Bucarest lors d'un concert le 30 octobre 2015 qui causa la mort de 64 personnes (surtout des jeunes, dont 27 le soir-même) et plus de 140 blessés, des actions (comme la mise en place d'une ligne téléphonique d'urgence d'aide psychologique), des appels aux dons et des événements caritatifs furent rapidement organisés en novembre par des acteurs privés (principalement des associations et des entreprises, souvent en partenariat) pour aider les victimes et leurs familles, notamment en vue de leur offrir des traitements et doter les hôpitaux, or parallèlement une marche en hommage aux victimes eut lieu à Bucarest, qui rapidement devint une manifestation mettant en cause la responsabilité des autorités publiques, et qui se transforma ensuite en mouvement social de protestation aboutissant à la démission du premier ministre et du gouvernement et s'étendant à d'autres villes.

Bibliographie

- Alston Philip, « Declarația la finalul misiunii profesorului Philip Alston, Raportor Special al Consiliului ONU pentru Drepturile Omului pe probleme de sărăcie extremă și drepturile omului » (« Déclaration de fin de mission du professeur Philip Alston, Rapporteur Spécial du Conseil de l'ONU pour les Droits de l'Homme sur les problèmes de pauvreté extrême et les droits de l'homme »), București, 11 noiembrie 2015, url : http://www.ohchr.org/Documents/Issues/EPoverty/EndOfMissionStatement11Nov2015_ro.doc.
- Barthou Évelyne, « L'"économie de survie" ou comment s'adapter à l'essor du capitalisme en Roumanie », *Autrepart*, n°48, 2008, pp. 101-112.
- Bezzi Cristina et Papa Cristina, « Les badanti roumaines en Italie. Familles transnationales et circulation de l'assistance », *Ethnologie française*, vol. 162, n°2, 2016, pp. 255-264.
- Bioteau Emmanuel, Glémain Pascal et Dragan Alexandru, « L'économie sociale en Roumanie à l'épreuve des représentations et des faits », *Revue internationale de l'économie sociale : Recma*, n°332, 2014, pp. 46-60.
- Centre des Liaisons Européennes et Internationales de Sécurité Sociale (CLEISS), « Le régime roumain de sécurité sociale », 2015, url : http://www.cleiss.fr/docs/regimes/regime_roumanie.html.
- Costelian Irène, « En Roumanie, la solidarité se réinvente au pluriel », *Regard sur l'Est*, dossier n°71 « La Roumanie de Klaus Iohannis », 20 février 2016, url : http://www.regard-est.com/home/breve_contenu.php?id=1633.
- Diminescu Dana et Wiewiorka Michel, « Le défi numérique pour les sciences sociales », *Socio*, n°4, 2015, pp. 9-17.
- Kounowski Gilles, « L'action de la Sécurité sociale française pour accompagner la création de l'agence nationale des prestations sociales de Roumanie », *Regards*, n°45, 2014, pp. 102-108.
- Ollion Étienne, « L'abondance et ses revers. Big data, open data et recherches sur les questions sociales », *Informations sociales*, n°191, 2015, pp. 70-79.